

## ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

# Cherche remplaçant désespérément

**Les directeurs du primaire s'arrachent les cheveux pour trouver des remplaçants aux enseignants malades. C'est la pénurie.**

● **Alain WOLWERTZ**

**À**s'en arracher les cheveux ! Directeur d'une école fondamentale en région liégeoise, il lui aura fallu une bonne centaine d'appels téléphoniques pour trouver un remplaçant à une des institutrices primaires absente pour maladie depuis mercredi jusqu'à début avril. «*Et encore, dit-il, la personne que j'ai trouvée n'est pas disponible pour reprendre la classe avant lundi...*»

En attendant, pas le choix : c'est la débrouille pour caser dans les classes des collègues les élèves orphelins de leur enseignante.

Un cas isolé ? «*Non, depuis quelques semaines on est vraiment en*

*pleine période de pénurie de remplaçants dans toutes les provinces, constate Stéphane Vreux, directeur de l'école du Biéreau à Louvain-la-Neuve et président du Collège des directeurs de l'enseignement Libre. J'en veux pour preuve que même dans le Brabant wallon j'ai plusieurs collègues qui ne trouvent pas de remplaçants alors que c'est généralement plus facile dans notre zone.*»

**Plus de malades, moins de remplaçants**

Le phénomène n'est pas neuf. Il est même cyclique. Entre février et mars, la grippe et autres maladies hivernales font, comme ailleurs, pas mal de dégâts dans les rangs des enseignants. S'ajoute aux virus l'effet sournois de la réglementation en Fédération Wallonie-Bruxelles qui n'autorise un remplacement qu'à partir de six jours ouvrables d'incapacité. Là où 2 jours auraient peut-être suffi pour se retaper, certains enseignants prolongent afin que l'école puisse avoir droit à un rempla-

çant et ne pas mettre collègues et élèves dans l'embarras...

Mais si ce 4<sup>e</sup> trimestre est celui qui voit le plus de profs sur le carreau, c'est aussi celui où les remplaçants se font de plus en plus rares. «*De jeunes enseignants qui ont patienté pendant plus d'un trimestre et n'ont rien vu venir comme remplacement ont saisi d'autres opportunités parce qu'ils se découragent ou n'ont plus financièrement la possibilité d'attendre*», dit Eugène Ernst.

Le secrétaire général de la CSC Enseignement rappelle d'ailleurs que l'instabilité d'emploi est la cause principale expliquant qu'un jeune enseignant sur trois quitte la profession dans les cinq premières années de carrière.

Effet pervers de la situation, ceux qui se sont accrochés profitent alors de la pénurie pour refuser les intérim les moins intéressants, car trop éloignés de leur domicile ou de trop courte durée. Car ils savent qu'en cette période il y a de fortes chances qu'on leur propose mieux... ■

## Refuser un remplacement pour devenir prioritaire

Pour les jeunes enseignants, c'est la chasse perpétuelle aux jours d'ancienneté. Un quota minimal (360 jours dans le communal, 720 dans le libre) qui leur permet d'obtenir le statut de temporaire prioritaire : ils seront appelés en priorité pour un emploi vacant. Or, ces jours d'ancienneté ne s'accumulent que pour une zone déterminée (une commune ou une entité pour le libre).

«*Un enseignant a donc parfois intérêt à rester au chômage pour attendre un emploi dans un PO où il a déjà accumulé des jours pour être prioritaire plutôt que de repartir de zéro ailleurs*», note Pascal Chardome, président de la CGSP enseignement.

Le nombre important de jours nécessaires pour être prioritaire aggrave la problématique, estime

Eugène Ernst, secrétaire général CSC-

Enseignement : «*Si l'enseignant obtenait une priorité plus vite, il accepterait plus facilement des intérim plus courts. Et ce serait encore mieux s'il y avait une même priorité interréseaux.*»

Une question qui doit d'ailleurs être analysée par la commission interréseaux mise en place il y a 2 ans. La réforme des titres et fonctions dans l'enseignement qui entrera en vigueur à la rentrée 2016 prévoit aussi la mise en place d'un site internet commun à tous les réseaux. Une base de données où tous les enseignants disponibles pourront s'y signaler et où les écoles en recherche de remplaçant déposeront les demandes.

Avec l'espoir de mettre en place une réelle mobilité des enseignantes entre les réseaux ? Au pays de la *guerre scolaire*, allez aussi loin reste tabou... **A.W.**